



Déclaration liminaire CSA-SD carte scolaire du 6 février 2024

SUD éducation 85 se réjouit des changements intervenus dans le calendrier de la carte scolaire : suppression de la phase de septembre pour la remplacer par un GT d'ajustement en terme de moyens supplémentaires alloués à l'année. De même, pour le GT, nous avons eu les documents en avance, ce qui nous a permis de réellement travailler dessus.

Etonnement, nous constatons que ce qui était prétendument impossible ou pas à l'ordre du jour en septembre est tout à coup devenu faisable. Et nous ne pouvons que saluer ce retour à ce qui était la règle il y a quelques années.

Retour, concernant le calendrier, qui n'est ni plus ni moins que ce que n'a cessé de réclamer SUD éducation 85, ainsi que les autres organisations syndicales, depuis la mise en place de la phase de septembre. Demandes syndicales qui n'étaient que les demandes du terrain, des enseignant·es vivant les situations, car rappelons-le, les organisations syndicales représentent les personnels dans les instances.

Et ce qui nous réjouit d'avantage, ce sont les arguments déployés pour expliquer ce retour à 2 phases : permettre aux personnels, équipes et mairies de se projeter. Se projeter pour le mouvement, l'aménagement des locaux, les organisations des équipes... en fait « travailler à la sérénité ». En soit, les arguments que SUD éducation n'a eu de cesse de rappeler.

A défaut de prendre les décisions elle-même, la base a été écoutée. Espérons que cela soit le cas pour les autres revendications de terrain.

Nous avons appris que nous aurions pour la rentrée 2024, 20 équivalent temps plein (ETP) en moins. 50 situations à la baisse étudiées contre 7 situations à la hausse. Le différentiel est bien loin des 20 ETP qui nous sont volés. Mais, contrairement aux organisations syndicales dont les revendications sont rendues publiques, lors du GT nous n'avons pas pu avoir les orientations politiques concernant les moyens alloués. L'accent va-t-il être mis sur l'ASH ? Sur la ruralité ? Sur la baisse générale d'effectif ? Sur une prise en compte des Indices de Positionnement Sociaux ? Est-ce que la brigade de remplacement va enfin être renflouée ? Pour rappel, SUD éducation 85 constate que si chaque personnel usait de ses droits syndicaux, le nombre de remplaçant·es devraient être doublé.

Mais la vie d'une école, ce n'est pas que des E/C, nous le savons tou·tes. Depuis la rentrée, les fiches SST concernant les difficultés à enseigner à cause d'enfants en souffrance perturbant la vie normée de la classe, sont légion. De même que celle signalant des risques psychosociaux à cause des conditions de travail. L'enseignement adapté manque cruellement de moyens. Les AESH restent encore trop méprisées. Comment peut-on, en 2024, accepter que des travailleuses soient toujours rémunérées avec des grilles débutant sous le smic ? Et cela avec des temps partiels imposés et des

horaires ne permettant pas le cumul d'un autre travail. La solution n'étant pas non plus dans la fusion de deux métiers bien différents pour en faire un fourre-tout dénué de sens. La comptabilisation des élèves d'ULIS n'est toujours pas effective. Vouloir le faire en comptant l'enseignant·es spécialisé·es est soit gage d'une méconnaissance du terrain ou de cynisme face au handicap.

Les élèves allophones sont aussi trop souvent laissé·es pour compte. Malgré l'engagement de nos collègues itinérants, en zone rurale ces élèves n'ont pas la chance d'avoir les suivis d'une UPE2A comme sur la Roche sur Yon, faute de poste CASNAV.

Enfin, la concurrence déloyale avec l'enseignement catholique privé, a été remise sur le devant de la scène par les ignobles déclarations, cyniques ou mensongères, d'une ministre venant encore une fois d'un monde totalement étranger à l'éducation publique et à la classe des travailleur·euses. En Vendée, cette dualité n'est qu'une concurrence faussée. De par le fléchage des budget dans les écoles publiques, le privé se retrouve de fait avec plus de moyens pour ses projets. Les déclarations de la ministre et les révélations toujours plus nombreuses sur son soutien au privé assassinent l'école publique. Ce n'est pas aux enseignant·es de promouvoir leur école. Nous sommes des spécialistes de la pédagogie, pas du marketing. L'école publique et laïque ne devrait pas à avoir à faire de publicité, elle devrait être la seule financée par les fonds publics, la seule promue par les élu·es, la seule où les élu·es ont confiance et donc scolarisent leurs enfants. La marchandisation de l'école en marche doit cesser. La ségrégation sociale bat son plein, il faut que cela cesse. Nulle ne doit avoir accès au surplus tant que chacun·e n'a pas accès à l'essentiel. Quant à l'uniforme ce n'est qu'un paillason militariste sous lequel les réactionnaires et les fascistes veulent cacher la poussière des inégalités sociales.